

LUNDI 12 AU VENDREDI 23/09/2016

A REMETTRE AVANT JEUDI 8 SEPTEMBRE AU BUREAU DES P'TITES BOUILLES (APRES CETTE DATE NOUS NE POURRONS ACCEPTER LES INSCRIPTIONS)

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

Nom du responsable légal : Numéro de téléphone :

Attention : Ne pas remplir la ou les section(s) où votre enfant est déjà inscrit à l'année

Légende : PM : Péricolaire du Matin P. S1 : Péricolaire du Soir 1^{ère} heure P. S2 : Péricolaire du Soir 2^{ème} heure

Attention : inscription à la demi-heure Pour le péricolaire du matin et soir une case représente 30 mn

Semaine 1

lundi 12				mardi				mercredi			jeudi				vendredi				TOTAL	
PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM			PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PERI	CANTINE

Semaine 2

lundi 19				mardi				mercredi			jeudi				vendredi				TOTAL	
PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM			PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PERI	CANTINE

TOTAL PERI
DES 15 JOURS
--- H : --- €

Fait àle.....

Signature du responsable légal :

Exemple : Si je souhaite inscrire mon enfant une demi-heure lundi matin, à la cantine mardi midi, une heure jeudi soir et deux heures vendredi soir

lundi				mardi				mercredi			jeudi				vendredi				TOTAL PERI	
PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM			PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PM	CANTINE	P. S1	P. S2	PERI	CANTINE
	X				X								X	X			X	X	3H30	1